Saint-Benoît-sur-Loire

Bulletin info N° 88 - janvier 2018

au Fil du Temps

Sommaire

- ÉDITORIAL
- AGENDA
- ACTUALITÉS
- NOUVEAU SITE INTERNET
- VIE COMMUNALE
- VIE SCOLAIRE
- UNE SEMAINE EN VAL DE SULLY
- ÉTAT CIVIL
- VIE ASSOCIATIVE
- TEXTE HISTORIQUE

ÉDITORIAL

Chers Concitoyens,

Ce début d'année 2018 donne à chacun d'entre nous l'occasion de formuler des vœux de toute nature. Je n'échapperai pas à la règle. Je vous souhaite une très belle année 2018, une bonne santé et plein de bons moments.

C'est également pour moi le moment de parler des travaux réalisés en 2017, notamment la requalification d'une partie du centre bourg, les travaux de voirie : route de Bray-en-Val, chemin de la Borde, chemin de Sainte-Scholastique, et la première partie des travaux rues Flandres-Dunkerque et du Point du Jour.

D'autre part, je vous informe que le service des Routes du Loiret a pris un arrêté interdisant la circulation des poids lourds en centre-ville et ce dans les deux sens. Il s'agit là d'une bonne nouvelle pour tous !!! Seules les livraisons sont autorisées.

Depuis mars dernier, le règlement de l'A.V.A.P (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) s'applique, dans le secteur concerné, à toutes constructions existantes ou nouvelles, Saint-Benoît-sur-Loire est désormais un « Site Patrimonial Remarquable » et devrait prochainement devenir « site classé » par décret ministériel.

Pour 2018, et on peut déjà le constater, les travaux du centre d'interprétation sont commencés, travaux à la charge de la Communauté de Communes du Val de Sully qui en assurera le fonctionnement par la suite.

A l'automne 2018, les travaux du centre bourg 2ème partie reprendront pour le secteur du n° 41 au n° 81 rue Orléanaise, rue Jeanne-d'Arc, place Saint-André, avenue Célestin-Chateigner, reste à définir dans quel ordre.

La mise en accessibilité de la salle polyvalente, du gymnase, de l'ancienne salle des fêtes sera réalisée.

Le PLU devrait se terminer courant de l'été. Le PPRI devrait être en application début de l'été.

2018 sera l'occasion de se prononcer sur la pertinence de continuer les rythmes scolaires actuels ou passer à la semaine de 4 jours.

2018 verra probablement le début des travaux (la première tranche) relatifs au clos et au couvert de la basilique : couverture, système anti-pigeons, rénovation des vitraux, reprise d'enduit abîmé par les fuites (5 tranches de travaux s'étalant sur plusieurs années).

Un groupe de travail au sein de la Municipalité a été créé avec pour objectif de dynamiser l'avenir médical de Saint-Benoît, et aussi de répondre aux interrogations de bon nombre d'entre vous.

Une nouvelle fois, l'année sera bien chargée, mais c'est ainsi que l'on peut garder de la vie dans notre village et espérer encore longtemps conserver nos commerces et cette activité qui donne ce dynamisme à Saint-Benoît.

Dynamisme complété par un grand nombre de manifestations organisées par nos multiples associations, je leur adresse mes très sincères remerciements. N'hésitez pas à les rejoindre, ils vous accueilleront à bras ouverts, et vous pourrez aussi dire que vous faites vivre Saint-Benoît.

Pour terminer, je renouvelle à tous mes vœux de bonheur pour 2018.

Bien cordialement.

Le Maire,
Gilles Burgevin

AGENDA

En Janvier :

Dimanche 7 ➢ *Galette des rois « CATM » – S. P.*
Vendredi 19 ➢ *Assemblée Générale de la Pêche – S. F.*
Samedi 20 ➢ *Assemblée Générale et galette « Amicale des Retraités » – S. P.*
Dimanche 21 ➢ *Loto APE Écoles Publiques – S. P.*
Vendredi 26 ➢ *Galette des Rois « Armada, Biaudes et Câlines, Comité des Fêtes » – S. F.*
Dimanche 28 ➢ *Concert de la galette « Valphonie » – S. P.*

En Février :

Samedi 3 ➢ *Loto de l'APEL du Collège Saint-Joseph – S. P.*
Dimanche 4 ➢ *Assemblée générale « ULM » – Club house*
Jeudi 8 ➢ *Conférence sur l'art « Le siècle d'or espagnol » (médiathèque) – S. F.*
Samedi 17 et dimanche 18 ➢ *Week-end Théâtre « Comité des Fêtes » – S. F.*
Dimanche 25 ➢ *Conférence du Comité de jumelage – S. F.*

En Mars :

Samedi 3 ➢ *Journée de l'environnement*
Dimanche 4 ➢ *Concours de belote « association de Pêche » – S. P.*
Samedi 10 ➢ *Stage de musique d'ensemble « Biaudes et Câlines » – S. F.*
Samedi 10 ➢ *Ouverture de la pêche à l'étang communal de la Mitonnerie*
Samedi 17 et dimanche 18 ➢ *Vide-greniers des enfants – École publique – S. P.*
Samedi 24 ➢ *Carnaval de l'école « APE École publique » – S. F.*
Samedi 24 ➢ *Rencontre de patchwork – S. P.*
Vendredi 30 et samedi 31 ➢ *Enduro-carpes à l'étang communal pour la ligue contre le cancer.*
Samedi 31 ➢ *Soirée dansante du Basket – S. P.*

En Avril :

Dimanche 1er au Lundi 2 ➢ *Enduro carpes à l'étang communal*
Samedi 7 ➢ *Soirée « Fado » - École de musique – S. P.*
Jeudi 12 ➢ *Conférence sur l'art « Le siècle d'or espagnol » organisée par la Médiathèque – S. F.*
Samedi 14 ➢ *Ouverture de la pêche aux carnassiers étang communal*
Samedi 14 ➢ *Concert de Printemps par Valphonie à Bray-Saint-Aignan*
Dimanche 15 ➢ *Marché de producteurs de Pays (matinée) – Place du Martroi*
Samedi 21 ➢ *Course cycliste de relais départementale des pompiers*
Dimanche 22 ➢ *Brocante et vide-greniers en centre-ville*
Vendredi 27 au dimanche 29 ➢ *Enduro carpes à l'étang communal*

En Mai :

Mardi 1er ➢ *Course cycliste du championnat de France du Clergé*
Mardi 8 mai ➢ *Cérémonie du 8 mai et vin d'honneur – S. F.*
Jeudi 10 mai ➢ *Course cycliste Saint Benoît Cycling Tour RLB*
Jeudi 17 mai ➢ *Soirée théâtre du Collège – S.F.*
Vendredi 18 au lundi 21 mai ➢ *Enduro carpes à l'étang communal*
Dimanche 20 ➢ *Marché de producteurs de Pays (matinée) – Place du Martroi*
Samedi 26 ➢ *Festival Rock « École de musique Com Com Val de Sully » - S. P.*
Samedi 26 ➢ *Fête de la marine au Port*

S. F. : Salle des Fêtes
S. P. : Salle polyvalente

IMPORTANT

Changement du jour de collecte des ordures ménagères

A PARTIR DU 5 FÉVRIER 2018,

la collecte des ordures ménagères en porte-à-porte sera effectuée chaque semaine à Saint-Benoît-sur-Loire **LE MARDI MATIN.** Les poubelles doivent être présentées **couvercles fermés la veille au soir.**

Du 18 janvier au 17 février prochain, une enquête de recensement aura lieu dans notre commune.

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire. Les informations recueillies sont confidentielles et ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Toutes les statistiques produites restent sous couvert d'anonymat.

A quoi sert le recensement ?

- Permettre de mieux connaître la population résidant en France.
- Fournir des statistiques sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et leurs caractéristiques (âge, profession, conditions de logement, mode de transport…)

Comment l'enquête est-elle réalisée ?

Les agents recenseurs déposent au domicile des personnes recensées une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement. L'agent recenseur vous aidera à remplir les questionnaires.

Vous avez aussi la possibilité de vous faire recenser directement par internet avec le code pré-imprimé délivré sur le document remis par l'agent recenseur.

Comment reconnaître un agent recenseur ?

Recruté et encadré par la commune, il possède une carte tricolore avec sa photo, signée par le maire.

Les agents recenseurs pour Saint-Benoît-sur-Loire sont :

Mme DELAVAL Évelyne

Mme MACRON Laurence

M. PERSON Claude

Mme ROMILLY Évelyne

AGENCE POSTALE COMMUNALE

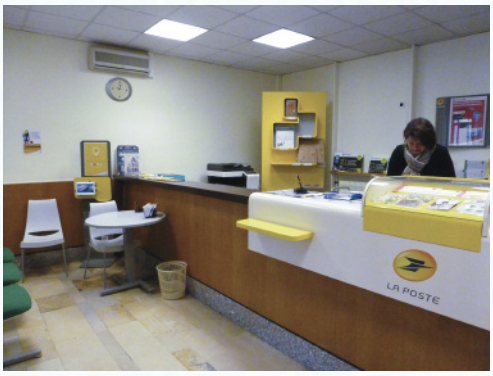

Cela fait maintenant un an que l'agence postale a ouvert ses portes au 57 bis rue Orléanaise. N'hésitez pas à profiter de ces nombreux services comme :

- Acheter des timbres, des enveloppes Prêts-à-poster, des emballages pour vos colis, des services de réexpédition ou de garde du courrier.
- Déposer vos lettres et colis.
- Retirer vos lettres recommandées, vos colis.
- Effectuer des opérations financières de dépannage : retrait d'espèces, transmission de versement d'espèces.

Horaires d'ouverture : Du mardi au samedi : de 9 heures à 12 heures. Tél. 02 38 05 59 45

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

L'ensemble des correspondants de quartier ont été rassemblés lors de la réunion annuelle du PCS le 24 novembre.

La commune est divisée en 11 secteurs, chacun représenté par un ou deux correspondants.

Ces correspondants sont en liaison avec la mairie en cas d'évènement grave.

Ils sont chargés de relayer les informations transmises par la mairie auprès de la population de leur secteur et de la rassurer.

Les risques majeurs recensés pour notre commune sont :

- inondation
- gaz (conduite de gaz au nord-est de la commune)
- transport de matières dangereuses
- canicule (température sur 3 jours à plus de 35° en journée et ne descendant pas en dessous de 19° la nuit)
- intempéries hivernales
- pollution atmosphérique
- et depuis mars 2017 le risque nucléaire suite à l'élargissement du périmètre à 20 km autour de la centrale de Dampierre-en-Burly (contre 10 km auparavant).

Il faut retenir qu'une distribution préventive de comprimés d'iode est programmée fin 2018 ou courant 2019 à toute notre population afin de tenir compte de ces nouveaux paramètres.

Pour connaître votre correspondant de quartier, vous pouvez vous adresser au secrétariat de mairie.

Francis BURET

Sapeurs-Pompiers : on recherche des volontaires…

Le centre de secours est à la recherche de personnel pour renforcer son effectif.

Vous avez entre 16 et 55 ans, et vous voulez vous investir dans le milieu du volontariat pour porter secours et assistance aux personnes et aux biens.

Venez rejoindre l'équipe du centre de secours de Saint-Benoît-sur-Loire.

Pour tous renseignements ou candidature, adressez-vous au Chef de centre, le Capitaine Olivier ROLLION au 06 77 09 07 97.

NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA COMMUNE

10 ans après sa création, en 2007, le site internet de la mairie hébergé par la Communauté de communes du Val de Sully fait peau neuve. Ce nouveau site, totalement repensé, a été conçu par la société « Créateur d'image » pour qu'il soit consultable aussi bien sur ordinateur que sur smartphone ou tablette.

L'adresse ne change pas. Vous pouvez découvrir ce nouveau site sur : www.saint-benoit-sur-loire.fr

PPRI

Afin de tenir compte des évolutions réglementaires et pour intégrer les nouvelles connaissances techniques relatives aux risques d'inondation, le Préfet du Loiret a décidé de prescrire la Révision du Plan de Prévention des Risques d'inondations (PPRi) des vals de Sully, Ouzouer et Dampierre. Cette procédure, entamée en mars 2016 s'achèvera au 2ème trimestre 2018. Les services de l'État ont mené cette démarche en étroite collaboration avec les collectivités et organismes associés et le dossier de cette collaboration est consultable dans toutes les mairies concernées, ainsi que sur le site internet de la préfecture du Loiret.

Le PPRi est un des outils de prévention des risques d'inondation par la Loire (intégrant la sur-verse et la rupture des digues) dont les objectifs sont principalement :

- Assurer la sécurité des personnes et réduire la vulnérabilité globale du territoire ;
- Préserver le champ d'expansion des crues et la capacité d'écoulement ;
- Réduire la vulnérabilité des constructions à moyen terme ;
- Améliorer la résilience des territoires.

Une enquête publique se déroulera fin du 1er trimestre 2018. Des affiches jaunes réglementaires seront apposées 15 jours avant afin de vous informer.

Pendant toute la durée de l'enquête (1 mois), chacun pourra prendre connaissance du dossier, formuler des observations ou rencontrer le commissaire enquêteur lors de permanences annoncées.

PLU

Le dossier d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme est consultable, depuis sa prescription en Mairie et sur le site Internet.

Le projet devrait être finalisé au 1er trimestre 2018 et l'enquête publique devrait se dérouler mi 2018.

CENTRE D'INTERPRÉTATION

Construction du Centre d'Interprétation de l'Abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire

C'est parti !!!

Depuis quelques semaines, l'activité est de plus en plus intense autour du 55 rue Orléanaise et du futur Centre d'Interprétation. Après une phase de pose de 64 micropieux nécessaires à la stabilisation du futur bâtiment, une grue est installée depuis début janvier et les travaux visibles ont commencé.

Les travaux de gros-œuvre devraient se terminer au 3ème trimestre de cette année et l'installation muséographique commencer en 2019, pour une fin de chantier prévue dans environ 18 mois.

Une cérémonie de pose de la « première pierre » est prévue le 3 février prochain.

Rappelons que ce projet est le fruit de presque 10 ans de réflexion des instances de la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt puis du Val de Sully, qui en prend l'intégralité du coût en charge et par la suite en assurera totalement le coût du fonctionnement.

Jean-Claude ASSELIN

MAISONS FLEURIES 2017

Samedi 25 novembre, à la salle des Fêtes, les lauréats du concours des maisons fleuries ont reçu leurs prix et encouragements. Voici la liste des lauréats :

1ère catégorie ➢ Maisons avec jardin paysager visible de la rue :

1er Prix : Mme Lucienne LEBRUN
2ème Prix : M. Mme Dominique JANVIER
2ème Prix ex aequo : Mme Gisèle HILLAIRET
2ème Prix ex aequo : Mme Etiennette VANNIER
3ème Prix : M. Gérard MARCHAND
4ème Prix : M. Jean BAR
4ème Prix ex aequo : Mme Bernadette AUCORDIER

2ème catégorie ➢ Habitations avec végétalisation limitée sur l'espace public ou visible de la rue :

3ème Prix : Mme Liliane BLOT
4ème Prix : Mme Françoise ROSSET

Encouragements : Mme Anne BORREL - Mme Ingrid BRAULT – Mme Claire FONTRIER – Mme Andrée TESSIER

3ème catégorie ➢ Lieux d'accueil touristiques

4ème Prix : M. Mme Claude et Lise BÉRENGER

Félicitations aux lauréats et aux 4 personnes qui ont obtenu les encouragements du jury.

Nous vous rappelons que, pour participer à ce concours, vous devez vous inscrire en mairie. Pour 2018, les inscriptions se font avant le 20 juin 2018.

Vous pouvez aussi télécharger le bulletin d'inscription sur notre site « Saint-Benoît-sur-Loire.fr**», rubrique « Actualités »**

TÉLÉTHON 2017

La somme récoltée et qui a été remise en totalité à l'association Sully-Espoir s'élève à 4 729,79 €. Une somme jamais atteinte à St-Benoît. Ceci a été rendu possible grâce à l'action conjointe des associations bénédictines avec le soutien de la municipalité ; la logistique étant assurée par le Comité des Fêtes.

L'association de pêche de la Mitonnerie avec l'enduro carpes d'octobre, a été, cette année encore, le gros maillon de cette réussite.

La soirée de gala du vendredi soir intitulée « Danse avec l'espoir », a été très conviviale avec la participation bénévole de quatre groupes de danseurs : Passionata de Chécy (zumba), « Biaudes et Câlines » de Saint-Benoît (danse folklorique), « Bouge ton corps » de Saint-Martin d'Abbat (claquettes), ainsi que le groupe « Dance Industry » d'Orléans (hip-hop).

Samedi en fin d'après-midi, le Dominothon a rassemblé dans le gymnase un grand nombre de spectateurs venus assister à la chute des 5 000 dominos. Un concert de Valphonie a précédé la chute des dominos enclenchée par les deux maires, adulte et enfant. Il aura fallu plus de 9 heures pour les installer et seulement 3 minutes et 23 secondes pour les voir tomber…

À noter la forte mobilisation des associations locales à savoir : l'Association de pêche de la Mitonnerie, l'Armada, l'Amicale des pompiers, Biaudes et Câlines, l'APE des écoles publiques, les TAP, les écoles publiques et l'école Sainte Marie, Valphonie, le Collège Saint-Joseph, la RLB, le Tennis, Cigales et Fourmis, l'ASSB Basket et Foot et bien sûr le Comité des Fêtes.

Merci à tous pour votre forte mobilisation…

Pour l'équipe organisatrice :
Francis BURET

FÊTE DES VOISINS DU STADE *(La dernière de l'année)*

Samedi 25 novembre 2017, a eu lieu pour la 6ème année la Fête des Voisins du Stade chez M. et Mme LOUBET, Route de Bray-en-Val.

De nombreux voisins se sont retrouvés pour partager une bonne choucroute garnie.
Les estomacs bien pleins, nous nous sommes donnés rendez-vous pour l'année prochaine.

Philippe BONNET

VŒUX DU MAIRE

Le 2 janvier, le maire, Gilles BURGEVIN, a présenté ses vœux à la salle polyvalente, en présence de Messieurs Hugues SAURY et Jean-Noël CARDOUX, Sénateurs, Frédéric NERAUD, Vice-Président du Conseil Départemental, Madame Line FLEURY, conseillère départementale, Madame Nicole LEPELTIER, Présidente de la Communauté de communes du Val de Sully et de quelques maires des communes avoisinantes. A cette occasion, il a présenté une rétrospective de l'année écoulée et les projets de l'équipe municipale pour l'année 2018.

Ce fut l'occasion de remettre la médaille de la ville à Enora de Vienne pour sa 3ème place avec l'équipe de France de dressage aux championnats d'Europe 2017 qui ont eu lieu à Roosendaal (Pays-Bas).

Comme les années précédentes, c'est le maire-enfant qui a clôturé la cérémonie et proposé au public de se diriger vers le traditionnel verre de l'amitié. Cette année, c'est Eve MATHONAT, élue en novembre dernier, qui a eu cet honneur. Elle a remercié le Maire et le conseil municipal au nom de ses camarades de la confiance faite à leur jeune équipe et du budget mis à leur disposition.

Nouveautés 2018

PERMIS DE CONDUIRE ET CARTE GRISE

DÉMARCHES EN LIGNE

Depuis novembre 2017, les démarches concernant vos permis de conduire et carte grise ne peuvent s'effectuer que par voie électronique sur le site de l'Agence Nationale des titres sécurisés.

En effet, vous ne pouvez plus réaliser vos démarches au guichet de la Préfecture, excepté pour les demandes d'échanges de permis étrangers et de permis internationaux ou de demande de relevé intégral d'information du permis.

Rendez-vous sur le site **https : //immatriculation.ants.gouv.fr** pour les démarches liées au certificat d'immatriculation (duplicata, déclaration de cession, changement d'adresse, changement de titulaire…).

Rendez-vous sur le site **https : //permisdeconduire.ants.gouv.fr** pour les démarches liées au permis de conduire (duplicata, extension, validation d'un diplôme professionnel, conversion d'un brevet militaire, renouvellement de permis suite à avis médical…).

Pour les certificats d'immatriculation, il est rappelé que les démarches peuvent également être effectuées directement par un professionnel de l'automobile habilité.

Pour les permis de conduire, les auto-écoles peuvent aussi vous accompagner dans vos démarches (inscription, délivrance 1er permis, extension).

En cas d'impossibilité d'accès à Internet, des points numériques permettront aux usagers de réaliser leurs opérations avec le soutien d'un "médiateur numérique".

Enregistrement des Pacs en mairie depuis le 1er novembre 2017

Le Pacs se définit comme un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIème siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le site internet : Service-public.fr

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Pour rappel, il n'est plus possible de faire sa demande de carte nationale d'identité à la mairie de Saint-Benoît. Comme pour les passeports, les dossiers de demande doivent être déposés dans une mairie équipée d'une station biométrique, soit à Sully-sur-Loire ou dans une autre commune équipée du dispositif.

Pour un gain de temps, vous pouvez faire une partie de la démarche de chez vous, en ligne sur le site : https://predemande-cni.ants.gouv.fr et vous rendre ensuite en mairie avec les pièces justificatives et un numéro de dossier délivré lors de la pré-demande.

Vous devez prendre rendez-vous auprès des mairies pour effectuer ces démarches. Attention, les délais de prise de rendez-vous pour les passeports et les CNI peuvent être longs. **Pensez à prendre rendez-vous tôt pour vos documents.**

Mairie de Sully-sur-Loire – Service accueil : 02 38 36 20 08
3, Place Maurice de Sully – 45600 SULLY-SUR-LOIRE

RENTRÉE SCOLAIRE 2018 ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2018 à l'école publique auront lieu

les lundis 19 mars et 16 avril 2018 de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h00.

Les inscriptions auront lieu sur rendez-vous. Merci de contacter Mme Sainson au 02.38.35.77.65

Il faut se munir : d'un justificatif de domicile / du livret de famille/ du carnet de santé de l'enfant.

Temps d'Activités Périscolaires

En cette rentrée 2017-2018, les enfants de 3 à 5 ans participant aux T.A.P. (Temps d'Activité Périscolaire) ont fait appel à leur imaginaire en se plongeant dans l'univers des lutins : création de personnages, recherche de matériaux, fabrication de maisons ont animé les séances.

Puis nous avons participé au Dominothon en peignant des dominos avec plusieurs couleurs. Nous en avons profité pour jouer avec ceux-ci en faisant des constructions et des essais de parcours ! Enfin nous avons réalisé une maquette exposée au marché de Noël avec des lutins, un père Noël et des cadeaux.

Peinture, collage et fabrication de bonnet en laine ont été les missions de chacun. De plus à chaque séance nous chantons. Ce dernier mois, nous avons inventé des gestes sur la chanson « les lutins de Noël » (chant sur l'air de « l'île aux enfants » de Casimir).

« Voici venu le temps des lutins d'Noël des reines du traîneau et d'fabriquer des cadeaux
C'est beaucoup de travail
pour le père Noël
mais pour les enfants
il ne compte pas son temps »

Les enfants des T.A.P. accompagnés par Sandrine, Stéphanie, Pascale et Sophie.

CANTINE SCOLAIRE MUNICIPALE NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU 1er JANVIER 2018		
Catégorie	**Tarif**	**Montant**
Repas pris par les enfants du primaire mangeant régulièrement tous les jours	N° 1	3,60 €
Repas servis aux enseignants et aux stagiaires	N° 2	6,65 €
Repas exceptionnels concernant les enfants prenant des repas occasionnels	N° 3	4,20 €
Repas servis à compter du 4ème enfant	N° 4	1,80 €

Le restaurant scolaire

Mode de gestion
La municipalité a fait le choix d'un restaurant scolaire, dont la mairie maitriserait toutes les phases, depuis le choix des menus, l'approvisionnement en matières premières, la préparation et enfin le service des repas. Les menus sont visibles sur le site internet de la Commune et au panneau d'affichage des écoles.
Les producteurs locaux sont privilégiés et des repas à thème régulièrement proposés pour le bonheur des enfants.

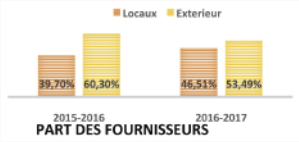

Réglementation
Le service de restauration scolaire est soumis au décret n°2011-1227 du 30/09/11 relatif à la qualité des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire, portant sur les exigences à respecter concernant : la variété, la composition des repas, la taille des portions, le service de l'eau, du pain, du sel, des sauces.

Coût d'un repas

CHARGES DE PERSONNEL : 53% soit 4,07 €

INVESTISSEMENT : 4 % soit 0,31 €

ALIMENTATION : 32 % soit 2,46 €

CHARGES DE GESTION COURANTE : 11% soit 0,85 €

Soit un prix de revient du repas à 7,69 €
Les tarifs sont votés chaque année par le Conseil Municipal.
A compter du 01/01/2018 :
Tarif d'un repas : 3,60 € soit un coût de 4,09 € par repas à la charge de la Commune

LISTE DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Maire-junior : Eve MATHONAT

Maëline BEAUDOIN
Elya MASSEMIN
Mathis REZGUI
Loïc FOUCHER
Samuel PINÇON
Warren MOUTOUBOUA DEDA
Giovanna DE OLIVEIRA
Robin QUEVRE
Eugénie CAILLARD
Diégo MESQUITA BATISTA
Kenzo NUNES
Mathilde LAFFONT DE COLLONGES
Nahuel NOURRICIER-ROMERO
Thomas RAVET

Infos Pratiques

1 semaine en Val de Sully

La Communauté de communes est à vos côtés pour vous faciliter la vie, vous proposer des services et des activités. Sophie l'a bien compris, il n'y a qu'à regarder son agenda !

lundi – Inscrire les enfants à l'***ALSH*** pour les vacances de février. Aller à l'***Antenne Emploi Entreprises*** me renseigner sur les offres d'emploi et de formation.

02 38 36 35 75

mardi – Déposer le ***permis de construire*** pour l'agrandissement de la maison. Demander des renseignements pour l'***assainissement non collectif***.

SPANC ?

mercredi – Emmener Paul à son ***cours de trompette*** et en profiter pour reprendre livres et CD à la ***médiathèque***.

jeudi – Ramasser le courrier des voisins partis en Italie même si la ***police*** veille avec l'Opération Tranquillité Vacances.

vendredi – Rappeler à la nounou de s'inscrire aux prochains ateliers du ***Relais Petite Enfance***.

Renseignements pris à l'***Office de Tourisme***, on fait découvrir le patrimoine naturel aux copains venus pour le week-end : un p'tit tour au bord des rivières du Sullias, il paraît qu'ils font des travaux.

samedi – On sort : soirée théâtre dans le cadre de la ***saison culturelle*** !

Billets sur resasullias.com

dimanche

À Saint Benoît sur Loire, la Communauté de communes c'est

l'Office de Tourisme qui accueille et conseille les touristes comme les locaux. Découvrez par exemple l'histoire du centre bourg avec la guide-conférencière.

la médiathèque : des collections renouvelées, des ateliers et des animations toute l'année ! Avec votre carte de lecteur vous pouvez emprunter dans toutes les médiathèques du Val de Sully.

un soutien aux travaux de réhabilitation du centre bourg.

la refonte du site internet : si le financement et l'hébergement sont communautaires, la commune garde toute liberté quant au contenu !

avec **l'école de musique** : un atelier djembe, deux ateliers accordéon et un orchestre junior.

Quoi, vous n'êtes pas au courant ?!?

Pour ne louper aucune actualité de la Communauté de communes, plusieurs supports sont à votre disposition.

> ***le Mag*** distribué tous les trois mois dans votre boîte aux lettres (déjà deux numéros de sortis, si vous ne les avez pas reçus, prévenez-nous !)

> ***www.valdesully.fr*** qui change de look

> la page ***Facebook @ValdeSully*** à liker et à partager

+ d'informations sur les animations du territoire, sur la page Facebook de l'Office de Tourisme du Val de Sully ou en vous plongeant dans le Guide pour Sortir disponible chez les commerçants et dans les structures communautaires.

STATIONNEMENT

Chers habitants du centre-ville, propriétaires ou locataires.

A seule fin de libérer des places de stationnement pour rendre accessibles nos commerces, et ainsi les aider à perdurer, veuillez utiliser les parkings tout proches tels que la place du Grand Arcis, de l'avenue de l'Abbaye ou des écoles.

Vous rendrez un grand service à vos commerçants !!!

Vous devez optimiser le stationnement pour que vos véhicules ne deviennent pas des voitures ou camionnettes… « ventouses » de 7 h 00 à 19 h 00, ceci tous les jours de la semaine, samedi et dimanche compris.

Je m'adresse également à tous les autres conducteurs laissant leur véhicule sur place la journée entière.

Merci de la part de vos commerçants et de la municipalité.

Le Maire,
Gilles BURGEVIN

BIENVENUE A…

Manuela
Salon de coiffure
MD COIFFURE
81, rue Orléanaise
Tél. : 02 38 35 72 44

État Civil

NAISSANCES

Armand BOUTON le 15 septembre à Gien

Rose SAVOURIN le 9 novembre à Gien

MARIAGES

David COULON et Mélanie MASLARD le 29 juillet

Eric PELÉ et Angéline BAZIN le 26 août

Jérôme CABROLIER et Cassandre FELIX le 26 août

Ludovic JOURDAIN et Nelia DUARTE le 16 septembre

Rémi BERGERARD et Maria TINOFEEVA le 4 novembre

DÉCÈS

Gisèle LORGERON épouse LAINÉ le 30 septembre à Sully-sur-Loire

Raymonde MERANGER veuve LEBRUN le 13 octobre à Saint-Benoît-sur-Loire

Claude BELLÉ le 14 octobre à Orléans

Yvette REYNAUD veuve FOULON le 27 octobre à Gien

Yvette BRUNET veuve JUNCA le 7 novembre à Saint-Benoît-sur-Loire

Mauricette GEORGES le 6 novembre à Saint-Benoît-sur-Loire

Roselyne VILAIN le 24 novembre à Orléans

André BOUIN le 9 décembre à Saran

Marianne COURVOISIER épouse MENIGAULT le 19 décembre à Saint-Benoît-sur-Loire

Jeannine SAUVAGÈRE veuve MOREAU le 19 décembre à Saint-Benoît-sur-Loire

Odette MICHAULT veuve MAROIS le 21 décembre à Saint-Benoît-sur-Loire

Bernard LOISEAU le 24 décembre à Saint-Benoît-sur-Loire

Statistiques de l'année 2017 :

- 18 naissances hors commune
- 7 mariages
- 2 Pacs
- 45 décès

Au revoir

Hommage à notre ami Claude Bellé qui aurait fêté ses 70 ans en tant que musicien d'abord à l'Union Musicale de St-Benoît puis à Valphonie dont il a été le Président et membre durant de longues années.

« Claude a intégré l'union musicale de Saint-Benoit en 1948, il y a presque 70 ans, et depuis il ne l'a plus quitté. Il a vu défiler bon nombre de jeunes musiciens. Ces jeunes il les aimait beaucoup, il en a formé quelques-uns, et il faisait tout pour qu'ils s'intègrent facilement, toujours un mot gentil pour eux...

...Souvenons-nous de lui déguisé en nain (plus corpulent que Blanche-Neige), en russe, en génie d'Aladdin, en Hardy (il ne pouvait bien évidemment pas faire Laurel), en Shrek et le plus drôle de tous en Roi Lion...

...Il laissera beaucoup de très bons souvenirs à tous les musiciens, grands et petits, qu'il aura rencontrés... »

Laurent Aigret,
Directeur musical de Valphonie.

Valphonie et les Sapeurs-Pompiers le 18 novembre 2017 - Sainte-Barbe / Sainte-Cécile.

Septembre 2017, Valphonie perd cinq musiciens et retour d'une flûtiste Maëla Colliot, ramenant désormais l'harmonie à une trentaine de musiciens dirigés par notre directeur musical Laurent.
Merci aux musiciens pour leur grand investissement. En effet, Valphonie a participé à 28 manifestations en plus d'une quarantaine de répétitions les samedis de 14h à 16h au cours de l'année 2017.
Valphonie a pu s'étoffer pour améliorer ses prestations, entre autres, de timbales supplémentaires, congas, éclairages pour la scène, tee-shirts et chapeaux.

A noter dans vos agendas 2018

Vendredi 26 janvier – 20h30 : Assemblée Générale
Salle des associations de Bray-St-Aignan

Dimanche 28 janvier – 15h30 : Concert de la Galette
Salle polyvalente de Saint-Benoît

Samedi 14 avril – 20h30 : Concert de Printemps Salle polyvalente de Bray-en-Val
Lundi 1er mai : Merci ne nous accueillir pour la distribution du muguet
Samedi 17 novembre : Cérémonies de la Sainte-Barbe/Sainte Cécile avec l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Saint-Benoit-sur-Loire

14h45 : Départ défilé Mairie

15h : Messe religieuse en la Basilique de St-Benoît/Loire

15h30 : Cérémonie officielle au monument aux morts

16H30 : Concert et discours officiels

20h : Dîner et soirée dansante à la salle polyvalente Bray-Saint-Aignan.

Cérémonies officielles 8 mai, 13 et 14 juillet et 11 novembre.

Bienvenu(e)s

Musiciens(nes), soyez les bienvenu(e)s à Valphonie. Nos répétitions ont lieu les samedis de 14h à 16h à la salle de répétition Valphonie située derrière la mairie de Saint-Benoît-sur-Loire. Ambiance conviviale, chaleureuse et studieuse au rendez-vous !

Consultez notre site internet valphonie.e-monsite.com et suivez notre page facebook « Valphonie ».

A bientôt !

Présidente de Valphonie,
Charline VERSEIL

Association de Pêche de la Mitonnerie - Résultat de l'enduro du Téléthon 2017

Merci les amis carpistes ; grâce à vous 1430 euros ont été reversés à l'AFM TELETHON.

Étang de la Mitonnerie, à SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

LUNDI 23 OCTOBRE 2017

- 17 équipes étaient engagées à notre enduro
- 9 équipes ont pris du poisson
- 7 équipes n'ont rien pris
- 1 équipe non présente
- 32 poissons sortis (30 carpes, 2 esturgeons)
  ➪ Pour un poids total de 233 kg

Moyenne 7,277 kg

Bravo à l'équipe gagnante qui a explosé les compteurs.

- **Voici le classement :**
- 1er) Mickaël et Guillaume : 20 poissons pour 161,883 kg
- 2ème) Sébastien et Jérémy : 3 poissons pour 25,560 kg
- 3ème) Pascal et Didier : 3 poissons pour 15,210 kg
- 4ème) Sébastien et Mickaël : 1 poisson pour 12,895 kg
- 5ème) Julien et Jordan : 1 poisson pour 5,875 kg
- 6ème) David et Davy : 1 poisson pour 3,450 kg
- 7ème) Sébastien et Christophe : 1 poisson pour 3,030 kg
- 8ème) Nono et Ewan : 1 poisson pour 2,495 kg
- 9ème) Franck et Laurent : 1 poisson pour 2,480 kg

BRAVO à tous , pas de perdants chez nous et à l'année prochaine

Remerciements à nos sponsors :
FISH N FEEDS, ARMURERIE DU CHAMPS A GIEN, MAGASIN BUT A GIEN, KARTING DE SAINT-BENOIT, ASSURANCES THELEM.

Merci à mon équipe.
Le Président, Francis BLOT

COMITÉ DES FETES

Le Comité des Fêtes finit l'année sur une belle manifestation. Notre Marché de Noël 2017 a effectivement tenu toutes ses promesses.

Toute l'équipe de notre association, de l'Armada et de Biaudes et Câlines vous remercie de votre présence, de votre amitié et de votre fidélité.

Nous vous souhaitons une belle année 2018 et vous donnons rendez-vous dès les 17 et 18 février 2018 pour notre week-end Théâtre.

Le Président, Pascal MARCHAND

Biaudes et Câlines

C'est avec beaucoup d'enthousiasme, que notre groupe participe à différentes manifestations :

- Septembre :
- animation de la Fête du bois à Dampierre-en-Burly.
- déambulation au vide-greniers de Saint-Benoît.
- fête des Échelles Bleues à Villemurlin.

- Décembre :
- soirée de gala du Téléthon.
- marché de Noël à Saint-Benoît.

Notre groupe s'étoffe. Nous comptons parmi nous 6 habitants bénédictins dont 2 enfants très motivés ! Nous dansons, accompagnés de nos musiciens ; tous les jeudis soir à partir de 20 heures, à la salle des fêtes.
SAMEDI 10 MARS 2018 de 10h à 17 h 30 : nous organisons un ***Stage de Musique d'ensemble*** animé par **Cyril Berthet** de l'EDMT de Bourges.
Contenu : « Écouter, s'écouter : à partir de thèmes simples, comment trouver la place de chaque instrument > dans un ensemble ; et profiter de l'énergie d'une musique de groupe ».

Ce stage est ouvert à tous instruments et public musicien tous niveaux, ceci dans une ambiance très simple et conviviale ; repas partagé le midi.

Visites et infos sur notre site : www.biaudesetcalines.org

La Présidente,
Joëlle MAROIS

Association des Parents d'Élèves Écoles publiques

L'APE des Écoles Publiques a organisé son traditionnel Goûter de Noël le dimanche 10 décembre 2017, avec l'intervention de la Troupe des Croqueurs de Pavés de Villemandeur.

Crêpes, gâteaux, chocolat et vin chaud ont ravi petits et grands. Le Père-Noël nous a rejoints pour distribuer des sachets de gourmandises aux enfants.

Concours de dessin, panier garni et pêche à la ligne sont venus compléter cet après-midi.
L'APE vous souhaite une merveilleuse année 2018.

Le Conseil d'Administration de l'APE

Lucienne LEBRUN se penche sur notre passé

LA GUERRE - 1917 - VERDUN encore

Abel est à la Côte du Poivre, secteur de Verdun. L'agent de liaison en mission témoigne : « je m'élance au pas de course reconnaître des abris qui doivent servir de lieu de repos. Passer dans le boyau de communication en plein jour m'expose à être copieusement arrosé par l'ennemi. C'est avec la force de l'habitude (ils sont au front depuis 3 ans), que j'atteins un abri. Il est désert, un autre à 25 mètres de là, et j'observe le panorama : à 60 mètres devant moi, une tranchée occupée par nos positions de soutien. Des obus tombent juste devant. Des masses bleu horizon s'affairent, les uns à droite, les autres à gauche. Malgré leur dos courbé, on aperçoit le haut du corps de ces pauvres gars qui cherchent à fuir la mort. Les obus pleuvent : réponse du berger à la bergère, notre artillerie se met de la partie. Le vacarme est assourdissant, je tremble, j'ai peur ! j'aperçois un bleu horizon projeté en l'air à 6 ou 7 mètres. À peine a-t-il retouché terre qu'un autre obus le prend et le rejette à nouveau. Mon Dieu, de grâce, faites cesser ce carnage. Frappez ces têtes pensantes qui l'ont déchaîné, mais épargnez ces jeunes de 20 ans ! ils n'ont pas mérité cela. Le bombardement s'arrête enfin, plus rien ne bouge dans la tranchée, je scrute, inquiet. Combien reste-t-il de valides ? le soleil se couche, le calme revenu il me semble entendre une voix plaintive au fond de mon abri : je tends l'oreille, je descends l'escalier, l'abri est profond, 3 mètres sous terre. À

mesure que j'avance dans le noir en tâtonnant, les plaintes deviennent plus précises. Je distingue un homme en bras de chemise, c'est un blessé du matin. Il est assis sur une planche, et avec un regard voilé me demande : « Achève-moi ». Il a le dos complètement ouvert par un éclat d'obus, je vois son poumon, il reprend : « je souffre, achève-moi, maman, achève-moi ». Je ne peux que le rassurer, je lui promets des brancardiers… pour ne plus entendre ses supplications qui me déchirent le cœur. C'est la relève, par petits groupes, nous courons, nous quittons l'enfer, nous volons vers une caserne à… Verdun.

En arrivant, tous parlent, tous en ont marre : marre de marcher, marre de se battre, marre de risquer sa peau, marre d'avoir faim, soif, sommeil, froid, peur… Une nuit de vrai repos, un repas chaud, nous serons en pleine forme, et il faut repartir en 1ère ligne. Rive gauche de la Meuse, rive droite, mêmes combats, nous laissons la cote 304 pour gravir le Mort-Homme… désolation, pas un centimètre carré qui n'ait été remué par les obus.

Ce sont toujours les mêmes qui vont aux tranchées. Ils sont habitués à toute une gamme de sons : les obus percutants, les fusants, les départs, les arrivées, les shrapnells, les gros noirs, le tac-tac des mitrailleuses, le chuintement des balles perdues. Les voix : celles de camarades, celles qui vous tirent d'affaire quand vous êtes égaré dans le noir, entre les lignes, celles des blessés abandonnés qui n'en finissent pas de gémir, d'appeler leur mère et que l'on ne peut secourir. Et les odeurs ! tous au début se bouchent le nez, mais quand ils ont senti les cadavres, les excréments, le vomi, l'urine, cela leur passe. Le toucher : c'est important au front, il n'y a que deux saisons : celle de la poussière et de la soif, et celle de la boue et du froid, et l'enfer, ce n'est pas le feu, l'enfer c'est la boue. Il faut s'habituer à dormir dans la boue, à manger dans la boue, à creuser dans la boue. « Creusez des trous enfants de 20 ans, creusez des trous » comme l'écrivait Guillaume Apollinaire, combattant du chemin des dames.

De la sinistre côte du Poivre, Abel part sur Gricourt, Fayet dans la banlieue nord de St Quentin. Le 13 septembre, Arsène est versé au 33ème R.I. au 5ème train des équipages militaires hippomobiles dans le secteur de Lunéville. Il fait partie de l'armée territoriale, donc en principe à l'arrière, moins exposé. Les territoriaux, la réserve, les quadragénaires sont mis à toutes les sauces. Habiles à tous les travaux, remueurs de terre, comptables, gens de loi et de lettres, terrassiers adroits, gardes du génie, adjoints de cantonnements qui, en quelques jours étaient familiers de la topographie des lieux, charpentiers improvisés pour la construction des tranchées, des abris, menuisiers et couvreurs de fortune, aptes à tous les métiers et tous les services, ils personnifient l'ingéniosité française. ils fournissent en permanence le service de l'arrière (lorsqu'ils ne sont pas envoyés en 1ère ligne pour combler les manques). Ils sont les hommes de peine sans échapper aux bombardements sur un terrain troué, instable, constamment en mouvement.

Les tranchées aux alentours de Lunéville sont renforcées de soldats américains. Leurs troupes s'intercalent avec nos compagnies en 1ère ligne. Il est minuit, un feu d'artillerie, un formidable bombardement, nos obus tombent sur les 1ères lignes allemandes, le sol tremble, nos cœurs aussi. Une attaque d'envergure est en vue. 5 heures d'un bombardement incroyable. Que reste-t-il en face ? le jour se lève, les obus soulèvent des gerbes de terre et de pierres. Les arbres arrachés sont projetés en l'air comme fétu de paille, spectacle de désolation, la terre continue de trembler. Au jour, les américains sautent du parapet de notre tranchée, nous laissant là comme des idiots mal informés. Ils franchissent les 250 mètres qui nous séparent des tranchées ennemies. Nous restons dans notre tranchée en spectateurs : aucun ordre ne nous a été transmis !

Mais, pourquoi combat-on ? pour l'Alsace et la Lorraine ? qui croit encore que l'Europe est en feu pour ce lopin de terre ? Pour la patrie ? tous ne la connaissent pas. Alors, pourquoi se bat-on ? pour empêcher le triomphe du germanisme ? en êtes-vous bien sûr ? en bien non, le soldat de 14/18 ne se bat pas pour l'Alsace Lorraine, ni pour ruiner l'Allemagne, ni pour la patrie. Il se bat parce qu'il ne peut pas faire autrement, par honnêteté, par habitude, par force. Le soldat a changé sa maison pour un gourbi, sa famille contre ses camarades de combat. On lui a taillé sa vie dans la misère.

La solidarité du groupe humain rassemblé, telle était la dominante morale des soldats, cimentée par des années de misère, de dangers communs. Ils éprouvaient des sentiments fraternels pour leurs camarades de combat que l'ancien combattant revenu du front n'a jamais oubliés. Sur le front, aux supplications des blessés, les brancardiers surchargés ne pouvaient pas toujours répondre. Il se trouvait souvent un soldat pour crier « et puis merde, j'y vais » Il y allait, il allait à la mort, il le savait. Il leur arrivait aussi d'aller chercher au-delà de la tranchée le corps d'un ami cher, un officier respecté et aimé pour une sépulture plus digne que celle des barbelés où le squelette allait s'envelopper de lambeaux bleu horizon.

Le 16 décembre, Abel change de régiment et vient au 9ème R.I., lui aussi territorial, et rejoint le secteur de Verdun, une nouvelle fois, le Bois de la Chaume. Il est encore sur le lieu de combats, et comme le disent les soldats : « notre commandant est un bon-papa, il nous a pris un abonnement pour Verdun ».

Il y a quelque chose de changé à Verdun, cela semble vouloir se calmer. Une trêve pour Noël ? une permission peut-être si les offensives s'éloignent ? Un recul des allemands peut-être ?

Nos soldats de St-Benoît disparus ou morts en 1917 : Farnault Emile le 24.03, Meunier Fernand 22a le 04.05 à Le Godat (Meuse) Lebrun Julien 30a le 06.05 à l'hôpital militaire de Montargis, Bertrand Olivier 23a le 03.06 à Verneuil Lourtème (Marne).

Publication : Ville de Saint-Benoît-sur-Loire - Tél. 02 38 35 73 28
Directeur de la publication et de la direction : Gilles BURGEVIN - **Rédaction :** Jean-Claude ASSELIN - **Photos :** Mairie de Saint-Benoît-sur-Loire
- accueil@mairie-st-benoit.fr - site : www.saint-benoit-sur-loire.fr - Maquette et Impression : Jean-Paul Chevallier, Sully-Impression, ✆ 02 38 36 39 10 - E-mail : sully.impression@wanadoo.fr